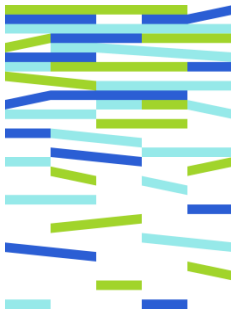




Communiqué de presse
Nancy, le 12 avril 2019



L'Europe s'invente chez nous



Lancement d'une procédure visant à créer la future société d'exploitation des Ports Lorrains

Convaincus de l'intérêt stratégique que représentent les ports situés sur la Moselle canalisée, Voies navigables de France (VNF) et la Région Grand Est se sont associés dans un Syndicat Mixte Ouvert (SMO) chargé de piloter ce système portuaire. Cette entité vient de lancer un Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) en vue de constituer la société composée d'acteurs publics et d'opérateurs privés réunis autour d'un projet commun de développement et qui assurera l'exploitation et la gestion des ports implantés sur la Moselle canalisée.

Le contexte

VNF et la Région Grand Est ont fait du renouvellement de la gouvernance des ports un levier majeur du développement de la voie d'eau et de l'économie des territoires du sillon lorrain.

L'opportunité de la fin des contrats de concession des quatre ports publics de la Moselle au 31 décembre 2018 (*Nancy-Frouard, Nouveau Port de Metz, Metz Mazerolle et Thionville-Illange*), a conduit ces deux partenaires à s'associer au sein d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO) des Ports Lorrains créé en septembre 2018 pour impulser un nouveau mode de gouvernance des ports sur la Moselle plus partagé.

Cette instance présidée par Rémy Sadocco, maire de Mondelange et président de la Commission Innovation, Enseignement Supérieur et Recherche de la Région Grand Est, vise à dynamiser un ensemble portuaire unifié appelé Ports Lorrains et composé des 4 ports publics précédemment cités et de 5 autres sites portuaires existants sur la Moselle (*Toul, Belleville, Maxéville, Cattenom et Koenigsmacker*). Elle a pour ambition d'être proche des intérêts des acteurs locaux en matière de développement économique afin de mobiliser l'ensemble des territoires autour d'un projet permettant d'inscrire les ports au cœur des dynamiques locales. Il s'agit également de mettre en place un partenariat gagnant-gagnant entre le public et le privé grâce à la création d'une Société d'Economie Mixte à Opération Unique (SEMOP). Cette structure sera chargée d'exploiter et de développer cet ensemble portuaire au travers d'un plan de développement et d'investissement co-construit.

Les 9 sites du SMO des Ports Lorrains représentent un chiffre d'affaires annuel de plus de 2,5 millions d'euros, basé sur un trafic de plus de 7,5 millions de tonnes (tous modes confondus) et sur une surface totale de plus de 165 hectares.

Qu'est-ce qu'une SEMOP ?

Créée par la loi du 1^{er} juillet 2014, il s'agit d'une nouvelle forme de société d'économie mixte (SEM).

Nouveau mode de partenariat, elle permet d'enrichir la gamme des entreprises publiques locales en construisant une association capitalistique maîtrisée entre collectivités territoriales et opérateurs économiques privés, autour d'un contrat unique, constituant l'objet de l'entreprise.

Ce partenariat est facilité par le lancement d'un seul appel d'offres dans le cadre d'une délégation de service public.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) pour constituer la SEMOP

Pour mettre en œuvre leur ambition de développement pour les ports de la Moselle, la Région Grand Est et VNF ont choisi de mettre en œuvre cette forme originale de coopération montrant ainsi leur souhait d'associer au sein d'une nouvelle société commune différents partenaires économiques et publics pour assurer le développement, la gestion et l'exploitation des 9 sites portuaires de la Moselle.

C'est pour cela que le SMO des Ports Lorrains vient de lancer un Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) visant à créer cette structure.

Cet AAPC est une première étape dont le but est d'identifier et de sélectionner les partenaires et les opérateurs économiques qui constitueront la SEMOP tout en initiant avec eux un dialogue afin de construire ensemble le projet des Ports Lorrains de demain.

Procédure d'inscription et calendrier indicatif

L'AAPC a été publié le 9 avril 2019 au Journal officiel de l'Union européenne et son contenu complet est disponible via la plate-forme des achats de l'Etat accessible depuis le site suivant :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Les dossiers de candidature seront à déposer au plus tard **le 31 mai 2019 à 12h00** via cette même plate-forme.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr/ www.nordest.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF_officiel**

Contacts presse

Voies navigables de France
Arrondissement Développement
Pole Transport, Action Commerciale et Communication
Xavier LUGHERINI
T. 03 83 17 01 03
xavier.lugherini@vnf.fr

Voies navigables de France
Arrondissement Développement
Pole Transport, Action Commerciale et Communication
Thibaut BERNARD
T. 03 83 17 01 26
thibaut.bernard@vnf.fr

À PROPOS DE LE REGION GRAND EST – www.grandest.fr

Les transports sont le premier poste budgétaire de la Région Grand Est avec un montant de 879 millions d'euros inscrits au budget 2019. En plus de la responsabilité de l'organisation des transports ferroviaires régionaux (TER) et des transports interurbains et scolaires, la Région porte aux côtés de VNF un projet de développement de l'activité des plateformes logistiques multimodales connectées à la voie d'eau.

La Région Grand Est investit également dans les infrastructures et dans l'information aux voyageurs afin d'optimiser l'intermodalité dans un souci d'amélioration des conditions de déplacement et de préservation de l'environnement.

CONTACT PRESSE

Nathalie SCHAUBER
07 89 62 90 44
presse@grandest.fr
nathalie.schauber@grandest.fr